Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **128 (2002)**

Heft 23: **Décontracter l'Aire**

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Symposium IABSE - «Structures for High-Speed Railway Transportation»	2-3 décembre 2002	Anvers (B), Centre de Conférence + Astrid Park Plaza Hotel	ETH Hönggerberg, CH - 8093 Zurich, tél. +41-1-633 2647, fax +41-1-633 1241, secretariat@iabse.ethz.ch
Exposition - Theo Hotz: Architektur 1949-2002	5 décembre 2002 au 23 janvier 2003	Zurich, EPF, Haupthalle, ETH Zentrum	gta, Architekturausstellungen, ETH Hönggerberg, CH - 8093 Zurich, tél. 01 633 29 36, fax 01 633 10 68, ausstellungen@gta.arch.ethz.ch, <www.gta.arch.ethz.ch/ausstellungen>
Exposition - Bruit: notre oreille en alerte	10-22 décembre 2002	Bienne, Palais des congrès	Prona SA, Rue Bubenberg 7, CP, CH - 2500 Bienne 3, tél. 032 328 88 28, fax: 032 328 88 22, prona@prona.ch
Café de l'architecture - Vie de quartier	12 décembre 2002, 20h30	Annecy (F), MJC de Novel	Maison de l'architecture de Haute-Savoie, MJC de Novel, Pl. Anapurna 74, F - Annecy, tél. +33 (0)4 50 23 06 12
Conférence - Entretien avec Joseph Krupczynsk, architecte	12 décembre 2002, 18h00	Lausanne, EPFL-ENAC, Bâtiment SG	EPFL-ENAC, Ecole d'architecture, CH - 1015 Lausanne, tél. 021 693 32 31, fax 021 693 73 07, edith.bianchi@epfl.ch
Exposition - Alexandre Sarrasin 1895-1976: Kreativität im konstruktiven Betonbau	12 décembre 2002 au 20 février 2003	Zurich, EPF, ARchENA, ETH Honggerberg	gta, Architekturausstellungen, ETH Hönggerberg, CH - 8093 Zurich, tél. 01 633 29 36, fax 01 633 10 68, ausstellungen@gta.arch.ethz.ch, <www.gta.arch.ethz.ch/ausstellungen>
Conférence - Jade Tabet: Beyrouth, ville partagée	18 décembre 2002, 18h00	Lausanne, EPFL-ENAC, Bâtiment SG	EPFL-ENAC, Ecole d'architecture, CH - 1015 Lausanne, tél. 021 693 32 31, fax 021 693 73 07, edith.bianchi@epfl.ch
Conférence - Karin Grimmi et Michael Burkhardt: conférence inaugurale de l'expostion Meili, Milan et le centre culturel suisse	8 janvier 2003, 18h00	Lausanne, EPFL-ENAC, Bâtiment SG	EPFL-ENAC, Ecole d'architecture, CH - 1015 Lausanne, tél. 021 693 32 31, fax 021 693 73 07, edith.bianchi@epfl.ch
Exposition - Meili, Milan et la tour du Centre culturel suisse	8-22 janvier 2003	Lausanne, EPFL-ENAC, Bâtiment SG	EPFL-ENAC, Ecole d'architecture, CH - 1015 Lausanne, tél. 021 693 32 31, fax 021 693 73 07, edith.bianchi@epfl.ch
Exposition - Diplomarbeiten WS 2002/2003: Departement Architektur, ETH Zurich	10 janvier au 7 février 2003	Zurich, EPF, Lichthöfe, ETH Zentrum	gta, Architekturausstellungen, ETH Hönggerberg, CH - 8093 Zurich, tél. 01 633 29 36, fax 01 633 10 68, ausstellungen@gta.arch.ethz.ch, <www.gta.arch.ethz.ch/ausstellungen>
Conférence - Entretien avec Stéphane Beel, architecte	15 janvier 2003, 18h00	Lausanne, EPFL-ENAC, Bâtiment SG	EPFL-ENAC, Ecole d'archtecture, CH - Lausanne, tél. 021 693 32 31, fax 021 693 73 07, edith.bianchi@epfl.ch
Exposition - Stiva Da Morts: Gion A. Caminada, Vrin	16 janvier au 20 mars 2003	Zurich, EPF, Architekturfoyer; ETH Hønggerberg	gta, Architekturausstellungen, ETH Hönggerberg, CH - 8093 Zurich, tél. 01 633 29 36, fax 01 633 10 68, ausstellungen@gta.arch.ethz.ch, <www.gta.arch.ethz.ch/ausstellungen>
Conférence - Entretien avec Anne Lacaton, architecte	22 janvier 2003, 19h00	Lausanne, EPFL-ENAC, Bâtiment SG	EPFL-ENAC, Ecole d'archtecture, CH - Lausanne, tél. 021 693 32 31, fax 021 693 73 07, edith.bianchi@epfl.ch

UNE PROTECTION EFFICACE CONTRE LE RADON EST

SANS FAILLE!

Le gaz radioactif radon est présent naturellement dans le sol. Lorsque les parties du bâtiment en contact avec le terrain ne sont pas étanches, ce gaz peut pénétrer dans les habitations et dans l'air que nous respirons et mettre ainsi notre santé en danger. Notre service vous informe et vous conseille sur les mesures, les travaux d'assainissement et les nouvelles constructions.

Office fédéral de la santé publique

Office fédéral de la santé publique | Division Radioprotection | Service Radon et déchets | 3003 Berne
tél. 031 324 68 80 | fax 031 322 83 83 | radon@bag.admin.ch | www.ch-radon.ch

COMMANDE

☐ **Brochure d'information «Radon» (gratuite)**
☐ **Brochure d'information «Radon dans le domaine de l'immobilier» (gratuite)**
☐ **Guide technique sur le radon à l'intention des professionnels du bâtiment, frs. 21.–**

Il est également possible de télécharger gratuitement le guide technique à l'adresse www.ch-radon.ch

Nom

Entreprise

Rue

NPA/Lieu

Date Signature

TR

Concours de projets d'architecture à un degré

AGRANDISSEMENT DU « PAVILLON » DU GYMNASE DE BURIER, LA TOUR-DE-PEILZ

NON SOUMIS À L'ACCORD OMC-AIMP
PROCÉDURE OUVERTE

1. Organisateur

Etat de Vaud
Département des Infrastructures
Service des bâtiments, monuments et archéologie
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne
Tél. 021 316 73 00 – Fax 021 316 73 47

2. Objet du concours

Pour couvrir les besoins urgents (nouvelles classes pour la rentrée 2004), il est nécessaire de procéder à l'agrandissement du bâtiment qui accueillait les classes d'application de l'Ecole normale. Cet agrandissement est l'objet du présent concours d'architecture.

Le maître de l'ouvrage attend des concurrents des propositions présentant un soin particulier à l'intégration de l'agrandissement dans le site en respectant ses qualités spatiales et paysagères.

3. Genre de procédure

Le présent concours est un concours d'architecture portant sur des projets, selon le Règlement SIA 142, édition 1998.
Le concours se déroule à un degré. Il correspond aux prestations d'architecte pour une **recherche de partis**.

4. Procédure ouverte

L'inscription est ouverte exclusivement aux architectes.

Les architectes désirant participer au concours peuvent obtenir auprès du maître de l'ouvrage, sur simple demande écrite ou orale, **une formule d'inscription, accompagnée d'un bulletin pour le versement de la finance de l'inscription**, qu'ils lui renverront, dûment remplie, dès le 19 novembre 2002 et jusqu'au 31 janvier 2003, le timbre postal faisant foi.

L'inscription sera accompagnée **de toutes les pièces** prouvant le respect des conditions de participation par l'architecte, à savoir: lieu d'établissement, diplôme ou inscription au registre professionnel, équivalence et inscription au registre du commerce si nécessaire, etc. Sera joint à la formule d'inscription le récépissé du paiement de la finance d'inscription de 100 francs TTC au compte du maître de l'ouvrage, CCP 10-2630-8, Département des infrastructures, Lausanne, mention SB 641.5003.200137 Burier. Ce montant sera remboursé aux participants dont le projet aura été admis au jugement.

Le projet devra être envoyé, **par poste exclusivement**, au Secrétariat du concours:

Service des bâtiments, monuments et archéologie, place de la Riponne 10, 1014 Lausanne, sous couvert de l'anonymat, au plus tard le 7 février 2003, le timbre postal faisant foi.

5. Procédure sélective

—

6. Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous les architectes établis en Suisse pour autant qu'ils remplissent l'une des deux conditions suivantes:

- être titulaire du diplôme d'architecte, délivré soit par l'Ecole polytechnique fédérale (EPFZ, EPFL ou EPUL), soit par l'Institut d'architecture de l'Université de Genève (EAUG ou IAUG) ou par l'Académie d'architecture de Mendrisio, soit par l'une des Hautes écoles spécialisées suisses (HES ou ETS).
- être inscrit au Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens (REG) au niveau A ou B, le niveau C étant exclu.

Les conditions doivent être remplies à la date de l'inscription.

Les collaborateurs occasionnels engagés pour le concours doivent remplir les conditions de participation. Leurs noms devront être inscrits sur la fiche d'identification.

7. Jury

Président:

M. François Cattin	Architecte, Service des bâtiments, monuments et archéologie

Membres non professionnels:

M. Jean-François Charles	Adjoint au Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation
M. Clive Loertscher	Directeur du Gymnase de Burier
M. Gilbert Maillard	Maître au Gymnase de Burier

Membres professionnels:

M. Yves Callet-Molin	Architecte, Vevey
M. Philippe Gueissaz	Architecte, Sainte-Croix
Mme Doris Waelchli	Architecte, Lausanne

Suppléant non professionnel:

Mme Brigitte Guerlais	Maîtresse au Gymnase de Burier

Suppléant professionnel:

M. Eric de Muralt	Architecte, Service de la formation professionnelle

8. Attribution et ampleur du mandat

Conformément au règlement SIA 142, le maître de l'ouvrage entend confier les mandats d'études et de réalisation à l'auteur du projet recommandé par le jury, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Etat.

9. Prix et mentions

La somme globale des prix et mentions s'élève à 36 000 francs HT. Aucune indemnité n'est prévue.

10. Indemnités

—

11. Genre et ampleur des marchés

—

12. Programme du concours

Le programme du concours peut être consulté sur le site www.simap.ch (rubrique Vaud « Brèves ») dès le 21 novembre 2001, ainsi qu'auprès du secrétariat du concours: Service des bâtiments, monuments et archéologie du canton de Vaud.